



## Refus de preavis d un mois

Par lahcennet, le 15/12/2013 à 09:14

Bonjour

je me permets de vous écrire car j'ai un problème avec mon bailleur.

Depuis quelques mois j'occupe un petit studio sur Mulhouse pour une mission de travail longue durée.

Ma résidence principale se trouve dans la région parisienne ou réside le reste de ma famille.

Aujourd'hui je suis muter sur Mulhouse donc j'ais droit à un mois de préavis ; j'ais donner congé de préavis en **RAR** depuis le 14 novembre en fournissant un justificatif ; mon bailleur me dit vous habitez déjà Mulhouse et vous êtes muter sur Mulhouse donc votre préavis et de trois mois.

En sachant que je dois déménager de paris à Mulhouse et de lâcher le studio pour aménager avec ma famille dans notre résidence principale.

J'besoin de votre conseil svp merci

Cordialement.

Lachen